



#immobilier #franchise #Franchise Expo Paris #entrepreneurs #entreprise

Guy Hoquet l'Immobilier cible 60 secteurs prioritaires pour son développement en 2015

Le réseau sera présent à Franchise Expo Paris du 22 au 25 mars – stand E35

Paris, le 18 février 2015 - Guy Hoquet l'Immobilier sera présent à Franchise Expo Paris 2015, qui se déroulera du 22 au 25 mars prochains à Porte de Versailles. Ce rendez-vous incontournable rassemble tous les ans créateurs d'entreprises et grandes enseignes de la franchise.

A cette occasion, le réseau immobilier affiche un double objectif cette année : attirer les meilleurs professionnels du secteur grâce à son positionnement innovant, et se faire connaître auprès des cadres en reconversion en leur présentant les perspectives de création et de reprise d'agences. Guy Hoquet prévoit d'ouvrir 60 nouvelles franchises en 2015.

« L'année 2015 sera l'année de la conquête pour Guy Hoquet l'Immobilier. D'une part, nous continuons à développer notre notoriété grâce à une stratégie d'innovation permanente. D'autre part, nous avons pour objectif de conquérir de nouveaux territoires en rassemblant les meilleurs professionnels de l'immobilier et en permettant à des cadres en reconversion de concrétiser leur changement de carrière », précise Fabrice Abraham, Directeur Général du réseau.

En 2014, Guy Hoquet l'Immobilier, qui rassemble 480 agences et plus de 1500 collaborateurs, a ouvert 53 points de vente. En 2015, le réseau vise l'ouverture de 60 nouvelles agences, dans le Sud-Est (Aix-en-Provence, Marseille, Nice, Nîmes, Toulon...), dans le Nord (Amiens, Lille, Valenciennes...), dans l'Ouest (Angers, Nantes, Rennes, Le Havre), le Sud-Ouest (Bordeaux, Toulouse...), à Paris, en Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne...), dans le Centre (Limoges, Tours, Clermont-Ferrand) et à Strasbourg. Le réseau compte notamment sur l'affiliation de professionnels indépendants conscients de l'intérêt de s'appuyer sur la notoriété et les services d'un grand groupe tout en conservant leur indépendance.

« J'ai constaté les apports nécessaires d'une franchise : la notoriété nationale, locale, mais aussi le déploiement sur le web, et les formations », explique Lucien Vernagallo, nouvel affilié Guy Hoquet à Auxerre et Monneteau. Professionnel installé depuis plus de 20 ans dans son secteur et bénéficiant d'une notoriété importante, il a rejoint le réseau Guy Hoquet l'Immobilier en 2014.

Le centre de formation agréé du réseau, notamment, figure parmi les outils les plus plébiscités par les franchisés dans le cadre de leur accompagnement. Plus de 4500 journées de formation ont été suivies en 2014 dans le réseau, qui propose des stages dans les domaines du juridique, du commercial, mais aussi du web et de la communication. Un catalogue de plus de 30 formations qui répond parfaitement aux besoins des nouveaux partenaires.

« Après avoir travaillé en tant que Directeur Commercial dans le secteur de l'hôtellerie de luxe, j'ai eu envie de me lancer un nouveau challenge : celui d'être mon propre patron dans un secteur porteur et ce, aux côtés d'une enseigne innovante. Rejoindre une franchise reconnue permet de bénéficier d'une reconnaissance nationale, d'avoir l'assurance d'être encadré, et de proposer également des Garanties à nos clients. Le secteur immobilier m'a séduit car l'acquisition d'un bien immobilier est et restera un événement majeur dans une vie », explique Mickaël Niddam.

Des représentants du siège Guy Hoquet l'Immobilier ainsi que des franchisés viendront témoigner et échanger avec les aspirants à la franchise lors des tables rondes organisées par le salon, à l'Ecole de la Franchise.

Guy Hoquet l'Immobilier chez Franchise Expo Paris 2015, c'est :

1 stand permanent : E 35

Pour rencontrer l'équipe Guy Hoquet l'Immobilier et échanger sur les projets et les opportunités de développement du réseau.

Des prises de parole du franchiseur et de franchisés

Intervenants, horaires et thématiques en cours de finalisation

Les franchisés Guy Hoquet témoignent ! Ils sont disponibles pour répondre aux questions relatives à la franchise, l'affiliation ou encore la reconversion professionnelle :

Vicky D'Alessio, Guy Hoquet Drancy : 06 81 92 16 87
Mickaël Niddam, Guy Hoquet Villiers-sur-Marne : 06 80 75 04 12

Suivre Fabrice Abraham sur [Twitter](#)
Suivre le réseau sur [Facebook](#) et [Twitter](#)

A propos de Guy Hoquet l'Immobilier

Avec 480 agences et cabinets d'affaires répartis sur le territoire français, mais aussi à l'international, le groupe Guy Hoquet figure parmi les leaders de la franchise immobilière en France. Guy Hoquet l'Immobilier est une société du groupe Nexity. Guy Hoquet l'Immobilier a choisi de rompre avec l'image traditionnelle de l'agent immobilier pour devenir un véritable partenaire tout au long du parcours immobilier grâce à une ligne de conduite unique dans le métier.

LES GARANTIES GUY HOQUET** : avec le **Délai Garanti**, nos agences s'engagent à trouver un acquéreur dans un délai maximum de 90 jours. Sinon, le client bénéficiera d'une remise sur les honoraires de 20% par mois supplémentaire, pouvant aller jusqu'à 100%. Avec le **Prix de Vente Garanti** nos agences s'engagent à vendre un bien à un prix au moins égal à celui de leur estimation sinon le client ne payera pas les honoraires. Et pour les acquéreurs cette fois, l'**Assistance & Suivi Garantis** visent à accompagner le client avant, pendant et après son installation (après l'achat, le bien est estimé gratuitement tous les deux ans et le client bénéficie de bons de remboursement de plusieurs milliers d'euros auprès de 70 enseignes partenaires pour faciliter son installation).

La protection et Revente Garantie : Guy Hoquet s'engage à protéger les acquéreurs contre une éventuelle moins-value en cas de revente anticipée liée à un aléa de la vie intervenant dans un délai de 2 ou 5 ans après la signature de l'acte authentique d'acquisition. **Les équipements Garantis** : Guy Hoquet s'engage à faire réparer ou faire remplacer à neuf les installations et équipements déjà présents dans l'habitat en cas de défaillance et/ou panne intervenant au cours des 12 mois suivant la signature de l'acte authentique d'acquisition. **Les avantages garantis** : Guy Hoquet offre à ses clients le Pack Avantages, un accès au site www.myguyhoquet.com proposant des fiches conseils (déco, bricolage, énergie...), des codes promotionnels chez des enseignes partenaires et des outils d'aide au déménagement. **La qualité de service garantie** : Guy Hoquet est le premier réseau

immobilier à s'être engagé dans une démarche de certification auprès d'un organisme indépendant garantissant ainsi une excellente qualité de service à ses clients. **La location Garantie :** Nous nous engageons à trouver un locataire dans un délai maximum de 30 jours, sinon nos honoraires de location feront l'objet d'une remise de 50%. **La gestion Locative Garantie :** Nous nous engageons à vous proposer des solutions d'assurances pour sécuriser vos revenus fonciers: loyers impayés, protection juridique, dégradations locatives, frais de contentieux. Nous nous engageons à ce que votre agence reste votre interlocuteur privilégié pour vous assurer l'accueil, l'écoute et la réactivité afin d'établir une relation durable. Nous nous engageons à proposer à votre locataire les conseils et offres exclusives du Pack Avantages Guy Hoquet qui lui permettront de s'installer en toute sérénité dans son nouveau logement. **Le viager Garanti :** Nous nous engageons à prendre en charge le paiement de la rente mensuelle sur une durée de 12 mois en cas d'accident de la vie de l'acquéreur de votre bien.

Dans le cadre d'un contrat Exclusif Garanti. Ces engagements sont pris compte tenu des informations portées à la connaissance du mandataire par le mandant. Voir conditions en agences participantes et sur le site www.guyhoquet.com. Retrouvez les agences proposant le dispositif «GARANTIES Guy Hoquet» sur le site www.guy-hoquet.com. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante. Dans le cadre d'un contrat Exclusif Garanti. Ces engagements sont pris compte tenu des informations portées à la connaissance du mandataire par le mandant. Voir conditions en agences participantes et sur le site www.guyhoquet.com. Retrouvez les agences proposant le dispositif «GARANTIES Guy Hoquet» sur le site www.guy-hoquet.com. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

Contacts presse / AGENCE HOPSCOTCH

Justine Brossard

01 58 65 20 18

jbrossard@hopscotchcapital.fr

Catherine HAGGIOANNOU

01 58 65 00 32

chaggioannou@hopscotch.fr

Service Communication / Guy Hoquet l'Immobilier

Deborah de l'Espinay

01 58 46 44 50

d.delespinay@guy-hoquet.com